

BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ LAVAL

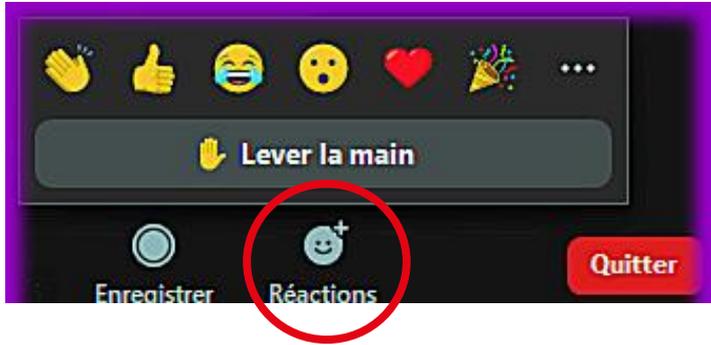
Séance d'accueil et
information pour la
communauté étudiante de
l'international

Présentée par le Bureau de la vie étudiante

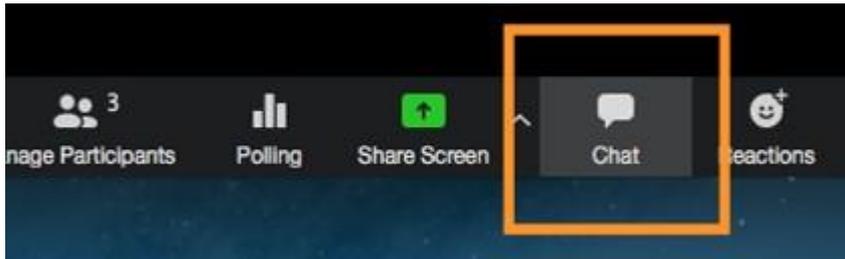




Merci de laisser votre micro fermé tout au long de la présentation



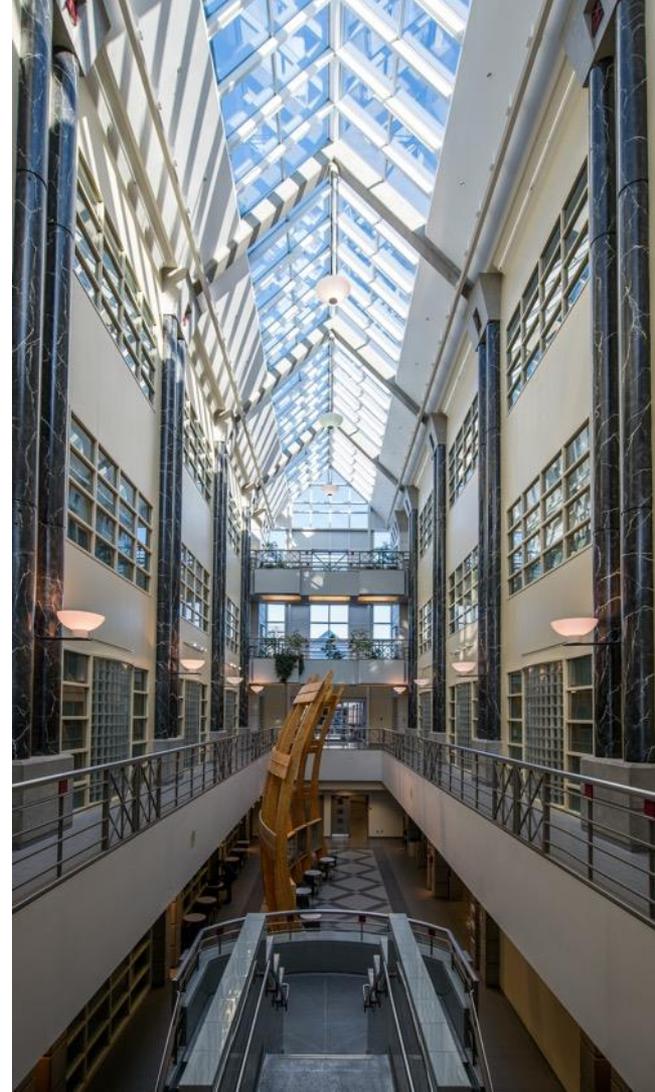
Merci de lever la main pour poser vos questions lors de la période de questions



Vous pouvez également poser vos questions dans la section de clavardage (chat)

Plan de la présentation

- Transmission des documents légaux
- Statut d'étudiant étranger et droit au travail
- Vos études à l'Université Laval
- Outils informatiques
- Carte d'identité et transport en commun
- Assurance maladie et hospitalisation et assurances pour la famille
- Activités d'accueil
- Services offerts aux étudiants



TRANSMISSION DES DOCUMENTS LÉGAUX

Le Bureau du registraire

Responsabilités :

- Recueillir les documents légaux (CAQ et permis d'études, etc.).
- Conserver les dossiers des étudiants de l'international.
- Gérer le Régime collectif d'assurance maladie et hospitalisation Desjardins.

Déclaration d'études hors Canada: si vous poursuivez vos études entièrement à l'extérieur du Canada, vous devez en informer l'Université. La procédure à suivre vous sera fournie par courriel.

Documents à transmettre

ÉTUDIANTS RÉGULIERS : vous devez déposer votre permis d'études et votre CAQ dans la section «Admission» « Documents légaux » du menu «Études» de [monPortail](#).

ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE: À votre arrivée, vous devez transmettre vos documents légaux ou votre preuve d'entrée au Canada à l'aide du [formulaire désigné](#).

- copie du passeport
- selon votre cas:
 - copie du tampon d'entrée indiquant la date d'arrivée
 - copie du permis d'études
 - copie de la fiche visiteur
 - si vous n'avez aucun des 3 documents précédents, vous devez alors fournir une copie de votre billet d'avion mentionnant votre date d'arrivée, incluant l'année

STATUT D'ÉTUDIANT ÉTRANGER ET DROIT AU TRAVAIL

Le statut d'étudiant étranger

En vertu des lois québécoises et canadiennes, certaines conditions liées à votre séjour doivent être respectées :

- Vous devez faire de vos études votre activité principale et accomplir des progrès raisonnables en temps opportun. Tout au long de vos études vous devez vous inscrire à temps plein (minimum de 12 crédits) à toutes les sessions obligatoires de votre programme d'études. Validez avec votre gestion des études votre statut d'inscription à temps plein.
- Posséder en tout temps une assurance maladie et hospitalisation pour vous-même et les membres de votre famille qui vous accompagnent.
- Respecter les modalités du droit au travail

Le statut d'étudiant étranger (suite)

- Toujours posséder des **documents d'immigration valides**: Si vos études se poursuivent au-delà de l'échéance de vos documents légaux ou si vous changez de cycle d'études, vous devez procéder au renouvellement de vos documents de 3 à 6 mois avant leur expiration.
- Dès que vous obtenez un nouveau CAQ ou un nouveau permis d'études, **le faire parvenir au Bureau du registraire**.
- **Vous devez faire des copies numérisées ou des photocopies** de vos documents légaux et les garder en lieu sûr et ne pas vous promener avec les originaux sur vous.
- **Informez Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de tout changement d'établissement d'enseignement.**

Pour des informations complémentaires: www.ulaval.ca/immigration

Droit au travail

- À votre arrivée, le droit au travail débute la **première journée de la session**
- **Assurez-vous que votre permis d'études indique bien que vous avez l'autorisation de travailler au Canada.**
- Si vous respectez toutes les conditions vous pouvez occuper un emploi sur le campus. Vous pouvez aussi travailler jusqu'à 20 h par semaine hors campus et sans limite de temps durant les congés prévus au calendrier scolaire.
- Si en cours de session, suite à un abandon de cours, vous n'êtes plus étudiant à temps complet (moins de 12 crédits), vous devez **cesser de travailler immédiatement.**



ATTENTION:

Pour réaliser un ou des stage(s) faisant partie de votre programme d'études à l'Université Laval, vous devez être en possession d'un permis de travail stage-coop. Il est gratuit.

Droit au travail

- Le numéro d'assurance sociale (NAS) obtenu auprès de Service Canada est requis pour travailler.

**Attention : votre NAS est confidentielle!!*

- Vous pouvez faire la demande pour votre NAS en prenant rendez-vous afin de vous présenter à la Clinique NAS offerte sur le campus durant la période de la rentrée scolaire (les semaines du 28 août et du 11 septembre).
- Vous pouvez également faire produire votre NAS aux bureaux de Service Canada ou via la demande en ligne.
- Pour plus d'informations sur le NAS:
<https://www.ulaval.ca/international/immigration/travailler-au-canada/obtenir-un-numero-dassurance-sociale>



Pour plus d'information, sur le droit au travail:

- Consultez le site Web Travailler durant vos études
- Participez à la conférence: Travailler avec un permis d'études et accès au marché du travail québécois

VOS ÉTUDES À
L'UNIVERSITÉ LAVAL

Votre première inscription

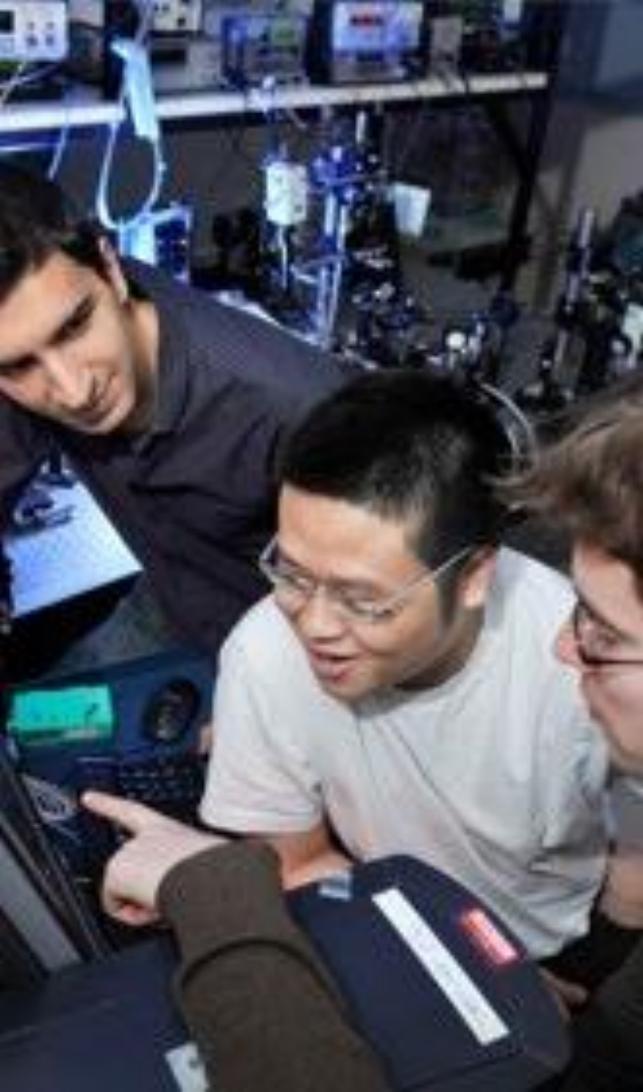


- Soit par votre **direction de programme**
 - Étudiants en échange
 - Nouveaux étudiants de certains programmes d'études
- Soit **par vous-même** dans monPortail
- Pour valider vos choix, nous vous conseillons de communiquer avec votre **conseiller à la gestion des études**. L'Université Laval travaille en mode hybride (en ligne et en personne). **Les communications par courriel sont favorisées.**

Vos études



- **Session**
 - 15 semaines
 - 3 sessions par année : automne, hiver et été
- Régime d'études à **temps complet**
 - Inscription à 12 crédits minimum aux sessions d'automne et d'hiver
- **Crédit**
 - Un cours de 3 crédits = 3 heures de classe présentielle ou à distance et 6 heures de travail personnel par semaine
 - 12 crédits = 36 heures de travail par semaine (1^{er} cycle)
- **Plan de cours**
 - Objectifs, modes d'évaluation, matériel à se procurer, etc.
 - Explications en détail lors du premier cours



Vos études (suite)

- Rythme de la session rapide
- Autonomie dans les apprentissages
- Accessibilité des professeurs
- Aucun examen de rattrapage
- Achats de livres et notes de cours à la Librairie Coop Zone et sur le site web LEXYA



Le plagiat et la propriété intellectuelle

L'intégrité intellectuelle est une valeur fondamentale à l'Université Laval.

- ✓ Plagier peut entraîner d'importantes conséquences sur votre parcours scolaire (dont l'exclusion de programme).
- ✓ Différentes formations sont disponibles sur MonPortail et le site Web de la bibliothèque de l'Université Laval afin d'éviter le plagiat.
- ✓ Le BVE vous offre également une conférence à ce sujet.

Vos études (suite)

Succès

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D
4,33	4,00	3,67	3,33	3,00	2,67	2,33	2,00	1,67	1,33	1,00

1er cycle uniquement

Échec
E = 0

B- = moyenne minimum cycles supérieurs

C = moyenne minimum 1^{er} cycle

Vos études (suite)



Dates importantes

- **Session:** 4 septembre au 15 décembre (début des cours le 5 septembre)
- Semaine réservée aux **examens** : 18 au 22 décembre
- **Semaine de lecture** : 30 octobre au 3 novembre
- **Congés** :
 - 4 septembre: Fête du travail
 - 9 octobre: Action de grâces
 - 8 décembre: Fête de l'Université
- **Paiement des droits de scolarité** :
 - Facture disponible vers la fin septembre
 - **Date limite de paiement : 15 octobre**

 [Calendrier universitaire 2023-2024](#)

Vos études (suite)

Dates importantes



Modification du choix de cours

- Fin de la période pour **modifier des cours** : 12 septembre
- **Abandon avec remboursement** : 19 septembre 23h59*
- **Abandon sans remboursement** : 14 novembre 23h59*

***Attention** : Lorsque vous abandonnez un cours, que ce soit avec ou sans remboursement, et que votre nombre total de crédits devient inférieur à 12 pour la session, vous perdez le statut d'étudiant à temps complet. Vous pourriez en subir différentes conséquences, dont la perte du droit de travailler et votre admissibilité à certaines bourses.

Exigences linguistiques

- **Exigence de la langue française:** Certaines exigences peuvent s'appliquer si le français n'est pas votre langue maternelle ou si vous avez effectué vos études dans une autre langue.
- **Exigence de la langue anglaise:** Certains programmes exigent l'atteinte d'un certain niveau d'anglais.

Nous vous recommandons de passer un test de connaissance de l'anglais où de français à l'École de langues **dès le début de vos études** pour éviter certaines conséquences possibles:

- Retard de diplomation
- Conséquences sur le renouvellement éventuel de votre statut légal au Canada
- Participation compromise à un programme d'échange à l'international

Contactez votre direction de programme ou votre rapport de cheminement pour vérifier les exigences linguistiques de votre programme d'études!

Tests linguistiques: <https://www.flsh.ulaval.ca/ecole-langues/tests-competences-langagieres>

LES OUTILS INFORMATIQUES

Glossaire des outils informatiques

- **IDUL : Identifiant Unique ULaval**, il comprend un maximum de huit caractères et est généralement composé de cinq lettres suivies de zéro à trois chiffres. Il permet d'accéder à bon nombre de services informatiques de l'Université Laval.
- **NIP : Numéro d'identification personnel**, il est utilisé comme mot de passe dans plusieurs systèmes de l'Université Laval. On l'utilise notamment pour accéder à monPortail.
- **NI : Numéro d'identification**, il comporte neuf chiffres et il est indiqué sur vos documents officiels. Le NI figure sur la carte d'identité de l'Université Laval produite en début de session.

Réseau Internet sans fil (Wi-Fi)



- Tous les étudiants inscrits à l'Université Laval sont **automatiquement abonnés au réseau sans fil eduroam**.
- L'accès est possible de **24 à 48 heures** après l'inscription.
- Le réseau Wi-Fi_UL est disponible à tous sans mot de passe, mais le réseau sans fil **eduroam** est à privilégier.
- **Pour accéder** au réseau Internet sans fil à l'Université Laval :
 1. Choisissez le réseau **eduroam**
 2. Inscrivez votre **IDUL@ulaval.ca**
 3. Inscrivez votre **mot de passe (NIP)**

monPortail



- monportail.ulaval.ca
- Environnement numérique d'études offrant un **accès centralisé** à différents services et informations liés aux études.
- Cette plateforme donne notamment accès :
 - à l'**inscription** aux cours
 - à des **messages importants** liés aux études
 - à des **outils de communication et de planification**
 - aux **sites de cours** (plan de cours, matériel de cours à se procurer, résultats d'évaluations, dépôt des travaux, etc.)
- Accessible avec **votre identifiant (IDUL) et mot de passe (NIP)**



- Tableau de bord
- Études
- Admission
- Inscription aux cours
- Cours**
- Cheminement
- Relevé de notes
- Collation des grades
- Documents officiels
- Emplois et stages
- Services
- Factures et impôts

Cours

Automne 2020

Cours suivis

Activités de perfectionnement

Anthropologie des migrations forcées

ANT-2317, NRC : 83095 (sect. DH1)

Cours à distance-hybride

Aucun site n'a été créé pour ce cours. ⓘ

Plages horaires



Abdelwahed Mekki-Berrada
Enseignant

Géographie sociale et culturelle

GGR-3100, NRC : 85281 (sect. DH1)

Cours à distance-hybride

Aucun site n'a été créé pour ce cours. ⓘ

Plages horaires



Caroline Desbiens
Enseignante

Initiation au travail scientifique

GAD-1001, NRC : 85017 (sect. Z1)

Cours à distance

Aucun site n'a été créé pour ce cours. ⓘ

Plages horaires



Marie-Josée Allard
Enseignante

Russe avancé I

RUS-3010, NRC : 88509 (sect. DH1)

Cours à distance-hybride

Aucun site n'a été créé pour ce cours. ⓘ

Plages horaires



Alexandre Sadetsky
Enseignant



- Tableau de bord
- Études
- Admission
- Inscription aux cours
- Cours
- Cheminement
- Relevé de notes
- Collation des grades
- Documents officiels +
- Emplois et stages +
- Services +
- Factures et impôts

Admission

Profil d'admission

- Fournir vos renseignements personnels
- Déclarer vos études antérieures et actuelles

[Modifier mon profil d'admission](#)

Documents légaux

Carte de résident permanent - recto et verso ⓘ



Demandes d'admission

[Créer une demande d'admission à une autre session](#)

Courriel ULaval et Capsule

- Adresse courriel **@ulaval.ca** : à consulter régulièrement! Le Bureau de la vie étudiante, le Bureau du registraire, votre direction de programme, vos professeurs, etc., communiqueront avec vous seulement à cette adresse.
- Les fonctionnalités de **Capsule** : Vous y trouverez les relevés de notes et votre rapport de cheminement non officiel. C'est également sur cette plateforme que vous devrez effectuer votre changement d'adresse.

L'ASSURANCE MALADIE ET HOSPITALISATION

Assurance Desjardins

- Adhésion **obligatoire et automatique**. Certaines exemptions possibles (ex. : RAMQ).
- Protection en vigueur dès votre arrivée, au plus tôt le **15 août**.
- **Facturation** : automatique avec l'inscription.
- **Prix** : 972 \$ pour l'année / 324\$ par session
- **Carte d'adhérent** : Numéro de contrat et de certificat transmis par courriel par le bureau du registraire
- **Site Web sécurisé** de Desjardins avec les informations détaillées sur la couverture de l'assurance et le [site Web Immigration de l'Université Laval](#)

Assurance Desjardins

Carte d'adhérent ou de paiement: il faut la télécharger avec les informations fournies par le Bureau de registraire

Site Web sécurisé : www.desjardinsassurancevie.com

Application mobile (Google Play/App store) : Omni

The diagram shows a Desjardins insurance card with the following fields and callouts:

- Desjardins Assurances** (Logo and Name)
- NOM DE L'ADHÉRENT** (Member Name)
- ID Rx** (12) - Renseignements utiles au pharmacien
- CONTRAT N°** (1234567) - Renseignements utiles au dentiste ou au pharmacien
- CERTIFICAT N°** (123 456 789) - Renseignements utiles au dentiste ou au pharmacien
- ASSURANCE MÉDICAMENTS**
ASSURANCE DENTAIRE
ASSURANCE VOYAGE - Couvertures auxquelles vous avez droit en vertu de votre régime
- EXPRESS SCRIPTS®** (Logo)
- Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

Assurance Desjardins

Nous vous suggérons de bien lire ce qui est inclus dans la police d'assurance de Desjardins Assurances afin de vous assurer que tous vos besoins soient couverts.

- [Votre régime d'assurance collective obligatoire \(PDF\)](#)
- [Services en ligne pour les adhérents \(PDF\)](#)
- [Comment faire une réclamation \(PDF\)](#)
- [Régime d'assurance collective - Foire aux questions \(PDF\)](#)

La police d'assurance de Desjardins Assurances comprend aussi le service de la télémédecine.

- [Soins virtuels: des soins partout, en tout temps - DSF - Desjardins Assurance vie](#)

Il est possible de souscrire à une [assurance supplémentaire](#) si vous avez d'autres besoins particuliers (exemple: conditions de santé préexistantes).

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Pour les citoyens d'un pays ayant signé une **entente de réciprocité** avec le Québec :

- ✓ Belgique, Danemark, Finlande, France, Grèce, Luxembourg, Norvège, Portugal, Roumanie et Suède.
- **Consultez la section Démarches à mener** du site Web Immigration du Bureau du registraire et suivez les étapes
- **Ne vous présentez PAS dans les bureaux** de la RAMQ, l'inscription se fait en ligne
- Envoyer la preuve d'admissibilité au Bureau du registraire **par courriel** au assurances@reg.ulaval.ca

Assurances complémentaires: Alliance pour la santé étudiante au Québec (ASÉQ)

- Ne concerne pas les étudiants en échange.
- Portion **SOIN DENTAIRES** automatique mais non-obligatoire, retrait possible sur demande. Cette assurance inclut le **Programme mieux-être**
- Retrait: Vous pouvez faire une demande de retrait du **15 septembre** au **16 octobre**.
- Portion **SANTÉ**: seulement disponible pour les étudiants bénéficiant de la **RAMQ**, l'inscription n'est pas automatique.
- Il faut remplir le [formulaire d'inscription](#) sur le site web de l'ASEQ
- Pour plus d'information: [Santé étudiante \(ASEQ\)](#).

Consulter la section « **Résumé des différentes assurances** » de [la page dédiée](#) aux assurances pour étudiants de l'international

Assurance maladie pour les membres de la famille



Vous **DEVEZ OBLIGATOIREMENT** assurer les membres de votre famille qui vous accompagnent au Québec.

- **ENFANTS de 17 ans et moins:**

Les enfants mineurs sont admissibles aux régimes d'assurance maladie et d'assurance médicaments (RAMQ, régime public gratuit) à condition d'être présents au Québec plus de 6 mois par année. Inscription se fait en ligne dès leurs arrivée:

<https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurance-maladie/inscrire>

Une demande d'adhésion doit être remplie pour chaque enfant.

- **CONJOINTES/CONJOINTS et ENFANTS de plus de 17 ans non admissibles à la RAMQ:**

Ceux-ci doivent souscrire à une couverture d'assurance adéquate privée pour toute la durée de leur séjour au Canada. Consultez les compagnies disponibles ici:

<http://www.bve.ulaval.ca/assurancemaladie>.

Vous pouvez consulter les frais des soins de santé ici afin de choisir la bonne assurance pour votre situation.

Assurance maladie

CONJOINTES/CONJOINTS et ENFANTS de plus de 17 ans admissibles à la RAMQ:

Ils pourraient être admissibles à la RAMQ s'ils ont une autorisation de séjour au Canada (permis de travail, permis d'études ou fiche visiteur) et s'ils figurent sur votre formulaire d'entente de réciprocité (à l'exception des conjoints des étudiants en provenance de la Grèce). Les enfants à charge de 18 à 25 ans pourraient aussi être admissibles si les conditions sont remplies.

L'inscription des membres de la famille se fait en ligne, sur le <https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/assurance-maladie/incrire>.

Une demande d'adhésion doit être remplie pour chaque membre de la famille.

CARTE D'IDENTITÉ ET TRANSPORT EN COMMUN

Carte d'identité de l'Université Laval



- Suite à votre inscription, un message important est envoyé dans **monPortail** vous invitant à **soumettre une photo** pour la production de la carte d'identité UL.
- Contacter le Bureau du registraire si vous avez besoin d'aide pour prendre la photo.
- Pour récupérer votre carte d'identité :
 - ✓ **La carte sera virtuelle**
 - ✓ Une fois la photo validée, vous y aurez accès via monPortail et pourrez la présenter sur un appareil électronique.

Laissez-passer universitaire (LPU)



- Obligatoire et facturé automatiquement à tous les étudiants inscrits à **temps complet** (12 crédits) dans un **programme régulier**.
- Coût : 150,56 \$ par session
- **Accès illimité** au transport en commun à Québec et Lévis, incluant le traversier
- Valide du **1er septembre au 30 avril**
- Session d'été : utiliser le LPU pour acheter un titre à tarif réduit
- Étudiants visiteurs (en échange) peuvent en faire la demande

Comment se procurer le LPU

Étudiants réguliers

- Sur monPortail :
 - Suite à l'approbation de votre photo pour la carte d'identité UL, allez dans la section Services de monPortail et suivez les différentes étapes.
- Pour récupérer le LPU : **par la poste** 7 jours ouvrables.
- Pour connaître les conséquences d'un passage à temps partiel sur l'obtention du LPU, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'ULaval

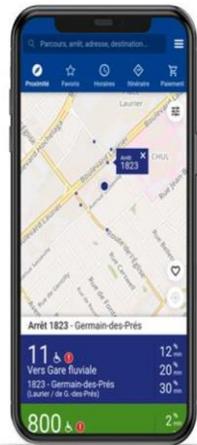
Comment se procurer le LPU

Étudiants visiteurs

- Optionnel
- Vous recevrez automatiquement par courriel, du Bureau du registraire, une **attestation d'inscription**
- Pour obtenir votre LPU, présentez-vous avec l'attestation à l'endroit suivant :
 - **Centre de service RTC:** 820 avenue Ernest-Gagnon / 884 rue Saint-Joachim, Québec
 - Frais de 150,56 \$ payables directement sur place
- Pour plus d'informations, [consultez le site Web](#)

Application Nomade et Paiement Nomade

Application mobile



Caractéristiques

- Géolocalisez-vous et obtenez les arrêts/parcours à proximité.
- Consultez l'horaire en temps réel de tous les parcours.
- Localisez la position des bus et suivez leur progression en temps réel.
- Créez des itinéraires via Google Maps.
- Créez des alarmes pour être avisé du passage de votre bus.
- Soyez informé des perturbations sur le réseau en temps réel.
- Identifiez vos parcours/arrêts favoris pour personnaliser votre application.
- Recherchez les points de vente à proximité d'un lieu.
- Recherchez les stations à Vélo
- Consultez le temps réel et le temps planifié de STLévis
- Réservez un véhicule Communauto.
- Accéder rapidement à l'application RTC Nomade paiement.
- Application accessible sur Android 8.0 et + et iOS 13 et +.

En attente de votre carte LPU ou de sa date de validité (1^{er} septembre), vous pouvez vous procurer des billets via l'application RTC Paiement ou dans un point de service RTC.

RTC Nomade

RTC Paiement

LPU



Section transport en commun:
<https://www.bve.ulaval.ca/etudiants-international/vivre-a-quebec/transport/>

OUVERTURE DE COMPTÉ BANCAIRE

Ouverture de votre compte bancaire



Répertoire des institutions bancaires

Consultez les sections « Principales institutions financières » et « Compte bancaire » de notre site Web afin de trouver le forfait bancaire qui vous conviendra.

<https://www.bve.ulaval.ca/etudiants-international/vivre-a-quebec/gestion-de-ses-finances/>

Ouverture de compte sur le campus

La coopérative des caisses Desjardins est présente sur le campus de l'Université Laval.

- ✓ Elle vous offre la possibilité d'ouvrir votre compte à distance.
- ✓ Afin d'accélérer le processus de remise de votre carte débit à votre arrivée.

ACTIVITÉS D'ACCUEIL

Visites guidées du campus

ÉTUDIANTS DE
L'INTERNATIONAL

PROJETS
PARASCOLAIRES

VIE ARTISTIQUE

VIE SPIRITUELLE

RECONNAISSANCE DE
L'IMPLICATION

CONSULTATION INDIVIDUELLE

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR ▼

ARRIVÉE, ACCUEIL ET
INSTALLATION ▼

SERVICES AUX AÉROPORTS ▼

DÉPÔT DES DOCUMENTS AU
BUREAU DU REGISTRAIRE

ACTIVITÉS D'ACCUEIL ▼

Séances d'accueil obligatoires

Équipe d'accueil

Visites guidées du campus

Activités sur le campus

Ateliers et conférences

VISITES GUIDÉES DU CAMPUS

Les étudiantes et étudiants de l'Université Laval sont invités à une **visite guidée du campus** au début de leur première session de cours. Cette visite vous permettra de connaître les principaux pavillons de services et apprendre à vous situer sur le campus. Les visites se font à pied et ont lieu beau temps, mauvais temps.

Durée: 90 minutes (1h30)

Langue de présentation: français, anglais ou espagnol

Inscription obligatoire



CONSIGNES D'INSCRIPTION

1. **Choisir l'une des visites guidées** ci-dessous en fonction de vos disponibilités et de la langue de présentation souhaitée.
2. **Cliquer sur le lien de la visite** qui vous convient.
3. **Ajouter un billet au panier** puis cliquer sur «Passer la commande».

Activités sociales et sportives sur le campus

- Soccer
- Volleyball
- Ultimate Frisbee
- Soirée cinéma
- Midi pizza et jeux de société
- 5 à 7 au Pub universitaire
- Cuisinons ensemble: Cuisine collective
- Camping Campus



Géoapplication gratuite qui vous offre une carte du campus de l'Université Laval et vous aidera à vous déplacer plus efficacement

Ateliers et conférences

ÉTUDIANTS DE
L'INTERNATIONAL

PROJETS
PARASCOLAIRES

VIE ARTISTIQUE

VIE SPIRITUELLE

RECONNAISSANCE DE
L'IMPLICATION

CONSULTATION INDIVIDUELLE

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR ▼

ARRIVÉE, ACCUEIL ET
INSTALLATION ▼

SERVICES AUX AÉROPORTS ▼

DÉPÔT DES DOCUMENTS AU
BUREAU DU REGISTRAIRE

ACTIVITÉS D'ACCUEIL ▼

Séances d'accueil obligatoires

Équipe d'accueil

Visites guidées du campus

Activités sur le campus

Ateliers et conférences

Activités de découverte du
Québec

GUIDE PRATIQUE

liants-international/conferences/#findesetudes

ATELIERS ET CONFÉRENCES

Tout au long de la session, le Bureau de la vie étudiante vous offre une variété de conférences et d'ateliers afin de vous donner l'information dont vous avez besoin pour vos démarches et votre intégration. Consultez régulièrement cette page afin de prendre connaissance des nouveautés.

Formalités administratives à connaître

- [Obtenir un numéro d'assurance sociale \(NAS\)](#)
- [Renouveler un CAQ et un permis d'études](#)
- [Travailler avec un permis d'études et accès au marché du travail québécois](#)
- [Étudiants de la communauté internationale: travailler pendant vos études, vous avez des droits et des obligations](#)
- [Fin des études: droit au travail et demande du permis de travail postdiplôme](#)
- [Travailler ou réaliser un stage au Canada après votre échange étudiant](#)
- [Vivre au Québec après les études](#)
- [Parcours vers la résidence permanente dans une autre province](#)
- [L'impôt sur le revenu au Canada](#)
- [Lois et règlements au Canada: présentation du Service de police de Québec](#)

Votre vie au Québec

- [Approcher l'autre: les relations au Québec](#)
- [Conférence pour les parents-étudiants: soins de santé, périnatalité et services aux parents de l'Uaval](#)
- [Les assurances et services de santé au Québec](#)
- [Quoi faire à Québec et introduction à la culture québécoise](#)

Activités découvertes du Québec

ÉTUDIANTS DE
L'INTERNATIONAL

PROJETS
PARASCOLAIRES

VIE ARTISTIQUE

VIE SPIRITUELLE

RECONNAISSANCE DE
L'IMPLICATION

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR

ARRIVÉE, ACCUEIL ET
INSTALLATION

SERVICES AUX AÉROPORTS

DÉPÔT DES DOCUMENTS AU
BUREAU DU REGISTRAIRE

ACTIVITÉS D'ACCUEIL

Séances d'accueil obligatoires

Équipe d'accueil

Visites guidées du campus

Activités sur le campus

Ateliers et conférences

Activités de découverte du
Québec

En participant aux activités de découverte du Québec, vous découvrirez le Québec et la culture québécoise en compagnie d'étudiants étrangers et québécois de l'Université Laval. Ces activités hors campus requièrent un coût d'inscription, qui inclut le transport aller-retour à partir de l'Université Laval. Si vous participez à une activité, consultez la [décharge de responsabilité](#) concernant ces activités. Advenant de mauvaises conditions climatiques, des activités pourraient être reportées ou annulées. Un avis vous sera envoyé personnellement à l'adresse courriel que vous aurez indiqué lors de l'achat du billet.

PROGRAMMATION 2022-2023

AUTOMNE

HIVER

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

À moins d'avis contraire de la part de la direction du Bureau de la vie étudiante (BVE), les activités proposées ne sont pas considérées comme des activités universitaires. De ce fait, elles ne sont pas couvertes par les assurances de l'Université Laval. En conséquence, la responsabilité revient à chaque participant de souscrire les protections d'assurance adaptées à

Programme de jumelage

ÉTUDIANTS DE
L'INTERNATIONAL

PROJETS
PARASCOLAIRES

VIE ARTISTIQUE

VIE SPIRITUELLE

RECONNAISSANCE DE
L'IMPLICATION

CONSULTATION INDIVIDUELLE

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR ▼

ARRIVÉE, ACCUEIL ET
INSTALLATION ▼

GUIDE PRATIQUE

PROGRAMME DE JUMELAGE ▼

PRÉSENTATION DU
PROGRAMME DE JUMELAGE

ÊTRE PARRAINÉ

DEVENIR
PARRAIN/MARRAINE

SÉANCES DE FORMATION
POUR LES PARRAINS ET
MARRAINES

ÊTRE PARRAINÉ

VOUS POUVEZ ÊTRE PARRAINÉ SI:

- vous débutez des études à l'Université Laval, même à distance
- vous désirez entrer rapidement en contact avec un étudiant de l'Université Laval étant familiarisé avec le campus et la ville de Québec
- vous souhaitez que votre arrivée, votre installation et votre intégration soient faciles et agréables
- vous vous questionnez sur le fonctionnement des services au Québec



Les inscriptions au Programme de jumelage sont terminées.

Les formulaires d'inscription seront disponibles à compter du 17 juillet pour les jumelages de l'automne 2023.

Merci de votre intérêt pour le Programme de jumelage des étudiants de l'international!

Information

programmejumelage@bve.ulaval.ca

Équipe d'accueil

ÉTUDIANTS DE
L'INTERNATIONAL

PROJETS
PARASCOLAIRES

VIE ARTISTIQUE

VIE SPIRITUELLE

RECONNAISSANCE DE
L'IMPLICATION

CONSULTATION INDIVIDUELLE

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR ▼

ARRIVÉE, ACCUEIL ET
INSTALLATION ▼

SERVICES AUX AÉROPORTS ▼

DÉPÔT DES DOCUMENTS AU
BUREAU DU REGISTRAIRE

ACTIVITÉS D'ACCUEIL ▼

Séances d'accueil obligatoires

Équipe d'accueil

Visites guidées du campus

Activités sur le campus

Ateliers et conférences

Activités de découverte du
Québec

ÉQUIPE D'ACCUEIL

Notre personnel polyglotte est disponible pour répondre à vos questions, vous fournir de l'information sur la vie universitaire et la ville de Québec et pour vous accompagner dans vos premiers jours à l'Université Laval. Nous saurons vous guider et vous aider pour une intégration universitaire et québécoise réussie!

ÉQUIPE D'ACCUEIL AU BVE

Venez nous rencontrer au Point du pavillon Maurice-Pollack (local POL-1106 à l'entrée du pavillon) pour discuter avec nous, poser vos questions, et obtenir toute l'information dont vous avez besoin en ce début de session universitaire.

HORAIRE DU SERVICE

Du 28 août au 1 septembre, ainsi que les 5 et 6 septembre de **8h30 à 16h30**.

Les 2,3 et 4 septembre de **10h à 16h**.

SERVICES OFFERTS AUX ÉTUDIANTS

Bureau de la vie étudiante



Direction des services aux étudiants

Bureau de la vie étudiante (BVE)

ULaval nouvelles À propos Nous joindre



ÉTUDIANTS DE
L'INTERNATIONAL

PROJETS
PARASCOLAIRES

VIE ARTISTIQUE

VIE SPIRITUELLE

RECONNAISSANCE DE
L'IMPLICATION

Consultation individuelle

Préparer votre séjour

Arrivée, accueil et installation

Guide pratique

Programme de jumelage

Activités de découverte du Québec

Ateliers et conférences

Renouveler ses documents
d'immigration

Vivre à Québec

Concours photo

Nouvelles – Étudiants de
l'international



Autres services

- Kiosque Le Point (à l'entrée du pavillon Alphonse-Desjardins)
- Centre d'aide aux étudiants (CAE) et Intervenantes et intervenants de proximité en facultés
- Service du développement professionnel
- Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF)
- Pavillon de l'Éducation physique et des sports (PEPS)
- Bureau du droit d'auteur
- Bibliothèque de l'Université Laval Formations offertes :
 - Recherche sur des sujets spécialisés
 - Rédaction en français
 - Utilisation de logiciels

Ressources en santé

- Urgence : 911
- Urgence ULaval : 555 (ou téléphones rouges)
- Info-Santé/Info-Social : 811
- Clinique médicale de l'Université Laval
- Cliniques médicales hors campus et hôpitaux
- Spécialistes en santé du sport du PEPS

Pour voir la liste complète des ressources en santé:

<https://www.bve.ulaval.ca/etudiants-international/vivre-a-quebec/soins-de-sante/>



Associations étudiantes sur le campus

Il existe différentes associations étudiantes:

- Communauté étudiante de l'international
- Associations spirituelles et religieuses
- Associations départementales
- Associations par cycle d'études
- Associations parascolaires

<https://www.bve.ulaval.ca/projets-parascolaires/associations-etudiantes/>

Quelques ressources communautaires



Aimerais-tu vivre et travailler à Québec pendant et après tes études?

Visite notre site web : quebecentete.com/fr/etudier-a-quebec

ÉTUDIANT INTERNATIONAL

Quebec

Une initiative de : QUÉBEC INTERNATIONAL Développement économique

Consultez les différents organismes qui peuvent vous venir en aide pour:

- L'apprentissage du français ou de l'anglais
- Participer à des activités socioculturelles
- Avoir de l'aide dans la recherche d'emploi pour les conjointes et conjoints des étudiantes et étudiants de l'international



SAAI

Au service des immigrant.e.s

- Avoir du soutien psychosocial
- Obtenir un dépannage alimentaire
- Obtenir de l'assistance avec le réseau de la santé

S'installer à Québec

Merci

Bureau de la vie étudiante

<https://www.bve.ulaval.ca/>

<https://www.facebook.com/EtudiantsInternationalULaval>

